

SAINT-DENIS

ACTUS

La gazette communale



LE MOT DU MAIRE

Chères toutes, chers tous,

Je tiens à vous adresser mes remerciements les plus sincères pour la confiance que vous m'avez accordée lors de cette élection municipale et je suis très honoré que vous m'ayez choisi pour porter la responsabilité de notre commune ; j'en mesure pleinement l'importance.

Chaque voix compte, chaque personne compte. Le résultat de cette élection est la traduction à la fois d'un soutien et d'une attente, que je prends très au sérieux. Je serai, je vous l'assure, le maire de toutes et de tous, dans le respect des opinions de chacun.

Je souhaite également saluer toutes les candidates et tous les candidats qui se sont engagés dans cette élection. Leur implication témoigne de l'intérêt porté à notre vie locale, et je serai attentif à travailler dans un esprit d'écoute, de rassemblement et de transparence.

Avec vous tous, nous aurons à cœur de faire vivre la commune, de préserver ce qui fait sa richesse et de construire son avenir avec simplicité, bon sens et proximité.

Merci encore pour votre confiance,

Jérôme Segond

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Les élus tiendront une permanence à la Mairie **tous les mardis de 15h à 17h.**

Vous pouvez venir sur ces permanences pour échanger, proposer, faire part d'un problème ou d'une idée ou juste pour vous informer.

Nous serons à votre écoute et tâcherons de répondre à vos besoins et questions selon nos capacités et de les relayer si nécessaire.

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Le conseil municipal est en place autour du maire, accompagné de ses adjoints et de conseillers délégués :



- **Jérôme Segond, Maire ;**
- **Véronique Mourgues, 1ère adjointe** en charge du patrimoine, de la préservation, de l'entretien et du développement des chemins ;
- **Patricia Caussanel-Coccula, conseillère déléguée**, en charge de l'environnement, de l'aménagement et de l'entretien des espaces naturels
- **Bernard Raffy, conseiller**, en appui sur le patrimoine et les chemins ;
- **Michel Mourgues, 2ème adjoint**, en charge des travaux, de la voirie et de l'éclairage public;
- **Juliette Perroton, conseillère déléguée**, en charge de l'entretien des biens communaux et de l'urbanisme ;
- **Jean-Luc Vitrat, conseiller**, en appui sur la voirie ;
- **Emmanuelle Benson, 3ème adjointe**, en charge de la participation (intégration les habitants dans la réflexion sur les projets, organisation des réunions publiques...) et de la vie sociale (école, SIVU...)
- **Joseph Pucek, conseiller délégué**, en charge de la communication (gazette communale, site internet...) et de la vie associative ;
- **Sylvie Le Naourès, conseillère ;**
- **Julien Dulac, conseiller.**

VOTE DU BUDGET

Le budget 2026 a été adopté dans un contexte économique contraint.

Les élus ont fait le choix de la continuité et ont reconduit les principaux postes budgétaires sur la base des années précédentes.

Une gestion rigoureuse qui permet de maintenir les services essentiels mais dégage peu de marges de manœuvres pour déployer les actions envisagées sur le mandat à venir.

De façon à privilégier la mise en œuvre et le financement des projets communaux, les élus ont décidé de réduire leurs indemnités de fonction, ce qui dégagera une économie d'un montant de 44 000€ sur l'ensemble de la mandature.

En parallèle, toutes les pistes de financement des projets seront recherchées et plusieurs sources d'économies sont d'ores et déjà envisagées.

RÉUNION PUBLIQUE

Nous souhaitons inscrire notre action dans une dynamique participative, c'est pourquoi nous nous sommes engagés, entre autres choses, à proposer deux réunions publiques par an.

Ces réunions ont vocation à être des temps d'échanges et de discussions, pour vous informer de vive voix des actions et projets de la mairie, mais aussi pour écouter vos propositions et réflexions.

Nous souhaitons également en faire des temps conviviaux.

La première réunion publique se tiendra le samedi 27 juin à 18h à l'espace rural. Elle sera suivie d'un pot de l'amitié et d'un repas partagé.

Cette gazette a vocation à devenir un espace d'information, mais aussi d'expression.

Habitants et acteurs locaux : vous pouvez proposer des contributions.

Le site internet de la commune servira également à vous informer des actualités de la mairie, à prendre connaissance des dates des conseils municipaux ainsi que de leur compte-rendu.

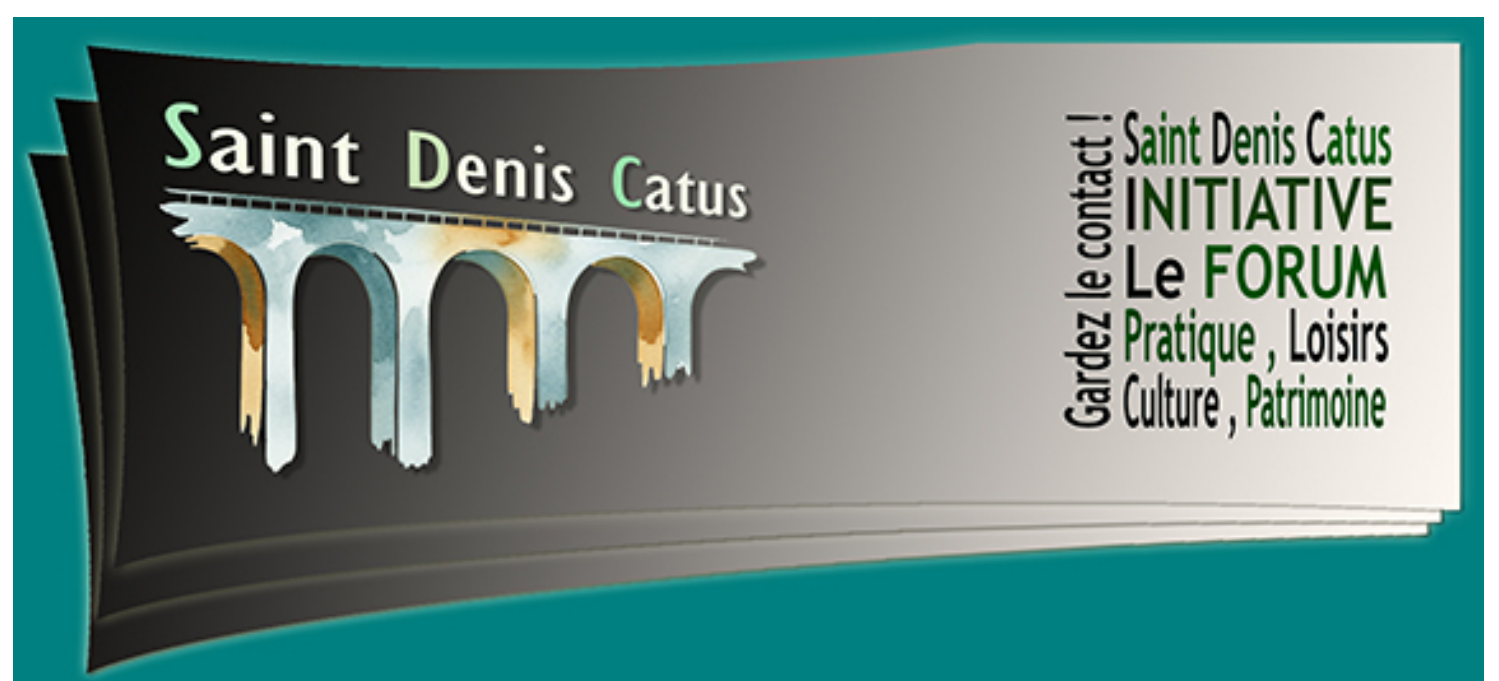
Les réunions publiques et diverses initiatives communales proposées seront également indiquées sur le site :

www.saint-denis-catus.fr

Un nouveau forum pour le village !

Notre beau village est particulier, ses hameaux sont nichés à flanc de coteaux, cette organisation nous isole parfois. On ignore souvent qu'une aide, une info ou une activité sympa nous attendent juste à côté, chez un voisin ou un peu plus loin.

Pour briser cela nous avons maintenant un "couteau suisse" numérique ! Un forum libre, gratuit et surtout LOCAL, créé et géré par Jean Marc Bruyère.



- **S'entraider** : Organiser un covoiturage ou prêter une échelle ;
- **Pratique** : Partager des infos utiles sur les travaux, le jardinage ou le patrimoine ;
- **Bouger** : Proposer une sortie rando, une séance de sport, de musique ou de lecture ;
- **S'informer** : Recevoir les actus du village en temps réel.

Un forum ne vit que par ses membres : c'est votre participation qui en fera la richesse. Que vous soyez là depuis toujours ou nouvel arrivant, technophile ou débutant ... on vous y attend !

Pour vous inscrire en 2 minutes : <https://sdc-initiatives.forumactif.com/>

Vous avez une question? Contactez Jean-Marc : misiva@orange.fr

Banquet de la Chasse

Samedi 23 mai, la société de Chasse de Saint-Denis-Catus organise un banquet. Tous les habitants sont les bienvenus à partir de 12h sur la place du village. La journée sera animée par le groupe de chant Eths Autes d'Acï qui interprétera des musiques pyrénéennes.

Ouvert à tous
Adultes : 22 €
Enfants -12 ans gratuit
Réservation avant le 17 Mai
Eddy : 06 77 30 57 77

BANQUET DE CHASSE DE ST DENIS CATUS
Samedi 23 Mai 2026 A PARTIR DE 12H

Chants Pyrénéens animé par le groupe de chant Eths Autes d'Acï

MENU :
- Salade quercynoise
- Pâté de sanglier
- Gigot de sanglier mariné au feu de bois
- Pomme de terre sarladaise
- Cabécou
- Anguille
- Vins
- Café, Digestif

Adultes : 22 euros
Enfants -12 ans : gratuit

N'oubliez pas vos couverts
Ouvert à tous / 1er apéro offert sur la place du village

Réservation avant le 17.05
Eddy : 06.77.30.57.77

Ne pas jeter sur la voie publique

À SAINT-DENIS-CATUS

Lundi 25 mai : De hameau en hameau

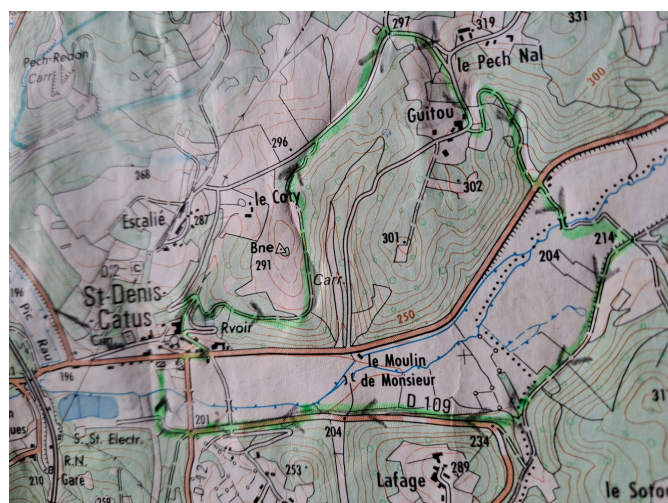
Une randonnée d'environ 5km vous est proposée par la mairie, pour commencer à explorer les hameaux et chemins pouvant mettre en valeur la commune.

Départ à 10h du parking derrière la mairie.

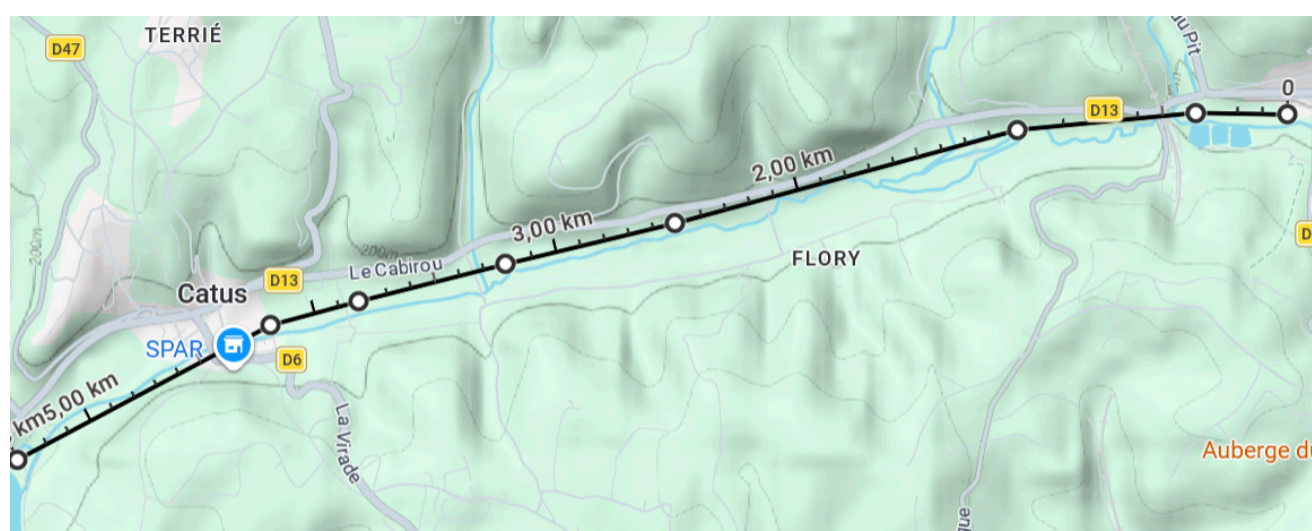
Vers 13h pique-nique tiré du sac

A 14h, visite du verger participatif pour visualiser l'implantation des végétaux.

Une information sur la création de "lasagnes" (système permettant d'enrichir le sol) vous sera également proposée.



Samedi 27 juin : Marche de reconnaissance pour la future voie verte



La municipalité souhaite créer une liaison douce pour relier notre village à ses voisins : Gigouzac, Catus, mais pourquoi pas Ussel, Saint Médard, Labastide du Vert ... jusqu'à Castelfranc où nous rejoignons la voie verte le long du Lot !

Pour construire ce projet avec vous, nous vous proposons une première marche de reconnaissance. Nous suivrons le cours du Vert jusqu'à Catus pour visualiser les tracés envisagés sur cette portion du chemin.

14h00 : Départ de la mairie pour une balade d'environ 5 km le long du Vert jusqu'à Catus.

Retour à pied ou en voiture selon l'organisation prévue au départ.

A 18h, réunion publique puis repas partagé pour poursuivre cette journée de façon constructive et conviviale !

ET AILLEURS

NUZÉJOULS. Les mardis 12 mai, 26 mai, 9 juin et 23 juin

L'atelier tricot-couture-arts créatifs a lieu les mardis une semaine sur deux à 14 h 30 à la salle polyvalente. L'association LRAN organise et accueille un groupe d'adeptes. Là, on tricote, on crochète, on coud, on brode, on conseille, on échange !

Informations : 06 63 97 67 25 ou 06 62 23 08 82

CATUS. Samedi 16 mai

Un après-midi en chanson - Récital " Les

Fourmi.e.s". Quatre musiciens reprennent des standards de la chanson française. Un voyage dans le temps pour un spectacle tout public.

À 15h, au foyer rural. Gratuit pour les adhérents du club. Participation libre pour les non-adhérents.

CATUS. Les jeudis 21 mai, 28 mai, 4 juin et 11 juin

Soirée guinguette. Le Comité des Fêtes de Catus vous donne rendez-vous place de l'Eglise pour des soirées estivales inoubliables, placées sous le signe de la convivialité, du partage et de la gourmandise. À partir de 18h - Fin des soirées à minuit.

Réservation obligatoire pour les repas (places limitées) : 06 79 45 00 04

CATUS. Dimanche 24 mai

Foire au Lac Vert de Catus. Venez profiter d'une journée conviviale au bord du lac Vert de Catus : vide-grenier, buvette et restauration sur place !

De 9h à 17h. 8€ / 3m.

Réservations : 07 85 77 37 50

GIGOUZAC. Dimanche 24 Mai

Total Festum 2026. À l'occasion de l'édition 2026 du Total Festum qui vous permet de découvrir la richesse des cultures catalanes et occitanes, venez partager une journée d'animation au foyer rural de Gigouzac. Randonnée, jeux, contes, repas, musiques, danses.

De 9h00 à 18h30

Informations : 06 76 88 05 44

BOISSIERES. Vendredi 19 Juin

Soirée Cinélot. Projection du film "Marsupilami".

A 20h30 à la salle des fêtes.

Mairie de Saint-Denis-Catus

109 Avenue Émile REY
46150 Saint Denis Catus
Tél : 05 65 22 77 77

Email : mairie.de.st.denis.catus@wanadoo.fr

Permanence des élus

Mardi de 15h à 17h

Ouverture secrétariat

Mardi de 9h00 à 12h00

Mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00